

## CP - Concertation sur l'extinction de l'éclairage public la nuit

**La Ville de Colmar lance une concertation en ligne, afin de recueillir l'avis des Colmariens sur l'extinction de l'éclairage public la nuit qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie d'énergie et de transition écologique.**

Depuis fin 2017, le quartier Sainte-Marie, au sud de la rue Wimpfeling, et plus généralement depuis 2019, les quartiers Saint Joseph Mittelharth, Sud, Saint Antoine-Ladhof et Saint Léon sont concernés par une extinction de l'éclairage public des voies de desserte en heures creuses de la nuit de 00h00 à 4h45 et de 1h00 à 4h45 les week-ends.

La Ville de Colmar souhaite poursuivre cette démarche sur l'ensemble de la ville, c'est-à-dire dans les quartiers non concernés jusque-là.

Une concertation est donc disponible jusqu'au 16 octobre sur le [site internet de la ville](#).

### CONTACT PRESSE

Caroline Masson - Relations presse - 03 69 99 56 34 -  
caroline.masson@colmar.fr